

Antisol® E 40

Produit de cure en phase aqueuse.

Présentation	L'Antisol® E 40 est un produit de cure en phase aqueuse pour bétons et mortiers.
Domaines d'application	<p>L'Antisol® E 40 est utilisé sur surfaces horizontales et verticales :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ routes, autoroutes et pistes d'aérodrome en béton, tunnels, ouvrages d'art, radiers, dalles en béton et chapes en mortier ■ tout élément préfabriqué (poutres, dalles, prédalles). <p>L'Antisol® E 40 ne contenant pas de solvant pétrolier, il convient tout spécialement pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ les chantiers lointains ou à l'étranger : transport sans danger ■ les applications en milieu fermé.
Caractères généraux	<p>Pulvérisé en couche mince sur la surface de bétons frais, L'Antisol® E 40 forme une pellicule étanche qui empêche l'évaporation de l'eau et protège le béton de la dessiccation, le protégeant ainsi contre la microfissuration.</p> <p>Son avantage réside dans la pellicule inhibitrice d'évaporation qui, contrairement aux autres traitements de cure, peut être mise en place au cours de la première phase critique.</p>
Caractéristiques	
Coloris	Liquide de couleur blanche
Conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bidon de 20 litres ■ Fût de 200 litres
Stockage	L'Antisol® E 40 doit être stocké à l'abri entre +5°C et +35°C. Éviter l'ensoleillement direct.
Conservation	Dans son emballage d'origine bien fermé non endommagé, il se conserve 9 mois.
Données techniques	
Densité (à 20°C)	≈ 0,989
pH (à 20°C)	≈ 5
Conditions d'application	
Consommation	<p>Consommation normale : 100 à 200 g/m²</p> <p>Cette consommation peut être dépassée dans le cas de conditions sévères d'évaporation.</p>

Mise en œuvre

L'Antisol® E 40 est livré prêt à l'emploi et doit être utilisé pur, sans dilution. L'agiter avant emploi pour bien le réhomogénéiser.
L'appliquer à l'aide d'un pulvérisateur manuel ou à moteur jusqu'à l'obtention d'une fine pellicule continue. L'Antisol® E 40 doit être appliqué dès la disparition du brillant superficiel de l'eau de ressuage et au plus tard dans les 30 minutes suivant le surfaçage du béton.
Pour les surfaces importantes, il est recommandé d'utiliser une installation automatique de pulvérisation.
Le film de protection s'éliminera peu à peu sous l'action du trafic et/ou des agents atmosphériques.
En cas d'application ultérieure d'enduits, de chapes ou de peintures sur la surface du béton, il est nécessaire d'éliminer la pellicule d'Antisol® E 40 mécaniquement ou par jet d'eau à haute pression (buse rotative).
Après son application, L'Antisol® E 40 doit être protégé des effets de la pluie pendant 3 heures environ.

Nettoyage des outils

Rincer régulièrement les installations (notamment les gicleurs) afin d'éviter leurs colmatages.
Les résidus blancs solidifiés peuvent être éliminés avec une brosse à l'eau chaude

Mentions légales

Les informations contenues dans la présente notice et en tout autre conseil sont fournies en toute bonne foi, et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. Les informations s'appliquent uniquement aux modalités d'application et produits expressément visées par la présente notice. En cas de modification des paramètres d'application, tels que des changements de substrats, ou dans le cas d'une application différente, veuillez consulter nos agences avant d'utiliser les produits Sika. Les informations contenues dans la présente notice ne suspense pas l'utilisateur des produits de vérifier dans un essai sur site leur adaptation à l'application et à l'objectif envisagés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions Générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

